

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF2436

présenté par

M. Seo, M. Metzdorf, M. Sitzenstuhl, M. Midy, Mme Reid Arbelot et Mme Sanquer

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Outre-mer »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.